

SANOÛ SOUMAÏLA

Le plaidoyer des céréaliers ouest-africains - Spore décembre 2013 - janvier 2014

Sanou Soumaila, exploitant agricole et multiplicateur de semences dans la région des Hauts Bassins, est président du Comité interprofessionnel des filières céréales et niébé du Burkina Faso (CIC-B). Il est à l'origine de la création du Réseau ouest-africain des céréaliers (ROAC), qu'il préside depuis mars 2013. © CIC-B

Le commerce des céréales en Afrique de l'Ouest se heurte à de nombreux obstacles. Pour Sanou Soumaila, celles-ci ne circulent pas comme il faudrait au sein de la sous-région. Initié en 2009, le premier Réseau ouest-africain des céréaliers (ROAC) a été officiellement créé en mars 2013 à Lomé. Mr Sanou Soumaila, président du ROAC, fait le point sur son action.

Dans quelles conditions le ROAC a-t-il été créé ?

En 2009, les pays de la sous-région – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Sénégal et Togo – se sont réunis à Ouagadougou, au Burkina Faso. Nous avons alors élaboré ce que nous appelons un "plan de plaidoyer", qui porte principalement sur la libre circulation des biens et personnes et sur la facilitation des échanges commerciaux entre les différents Etats.

À partir de là, nous avons déployé des efforts de sensibilisation afin d'améliorer les relations de travail et le réseautage entre acteurs céréaliers de l'Afrique de l'Ouest. Cette politique a d'ailleurs été accueillie favorablement puisque, dans chaque pays, un bureau du comité interprofessionnel comprenant tous les acteurs de la chaîne de valeur a été constitué. Ces bureaux regroupent des représentants des producteurs, des commerçants, des transformateurs et des transporteurs.

Une étude, lancée en 2011, nous a conforté dans notre démarche. Le constat, très encourageant, a été présenté lors d'un atelier de restitution à Ouagadougou en 2011. Etaient présents les différents pays impliqués, mais aussi nos partenaires (UE-USAID) et les représentants de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS*. L'AFD, le CTA et la fondation FARM étaient également présents. Tous ont déclaré adhérer à la création d'un réseau des céréaliers, en l'occurrence le ROAC.

Fort de cette confiance, nous avons constitué un groupe de travail pour élaborer les textes statutaires du futur réseau et son plan stratégique. Nous avons informé tous les pays de la sous-région ainsi que différentes institutions et organismes de l'existence du ROAC.

Quelles sont les attentes des membres du Réseau ?

Les attentes sont multiples. Tout d'abord, les membres souhaitent que le ROAC finalise et déploie son plan de plaidoyer auprès des Etats de la région, afin que les entraves au commerce soient levées dans chacun des pays membres. Au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire ou au Mali, nous voulons permettre une libre circulation des céréales. Sur les huit pays de la sous-région, tous ne sont pas déficitaires en même temps. En permettant aux pays excédentaires de vendre leur surplus, on améliore la sécurité alimentaire. Pour ce faire, il faut qu'au niveau national chaque pays communique ses "vraies" informations sur le marché. L'information est donc primordiale. Une autre question fondamentale est celle de l'harmonisation des normes sur les produits céréaliers. Aujourd'hui, chaque pays a ses propres normes. Nous comptons donc, avec la CEDEAO ou l'UEMOA, harmoniser ces normes, tant pour les produits secs que transformés, afin de lever cette entrave au commerce.

Hormis ces aspects, lorsque vous observez attentivement ces pays, vous constatez qu'ils se heurtent aux mêmes difficultés : les banquiers ne sont pas prêts à soutenir les producteurs céréaliers et les Etats ne s'engagent pas totalement pour les accompagner. Nous devons donc nous mobiliser, adopter un discours commun, afin que certaines situations se débloquent.

Quelles devraient être vos toutes premières actions ?

Nos interprofessions nationales étant maintenant constituées, nous pouvons travailler à notre plaidoyer commun. Notre toute première préoccupation concerne le développement du commerce intra-régional, mais aussi la diffusion d'informations de marché. Une étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif d'information céréalier au profit du ROAC a été lancée en septembre 2013 avec l'appui du CTA, de l'AFD et de la fondation FARM. Cette évaluation est fondamentale car la sécurité alimentaire ne se limite pas à la production d'un seul pays. Avec le soutien du CTA, nous avons également participé du 1^{er} au 3 octobre à Mombassa, au Kenya, au 5^{ème} sommet africain sur le commerce des céréales organisé par l'Eastern Africa Grain Council (EAGC). Enfin, nous allons aussi parfaire la connaissance des membres de notre conseil d'administration à l'égard des différents organismes régionaux, comme la CEDEAO et l'UEMOA.

* *Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel*